



PRÉFET DE SEINE-ET-MARNE  
AVIS DE LA CDPENAF

Direction départementale  
des Territoires  
Service de l'agriculture et du  
développement rural  
Secrétariat de la CDPENAF

Affaire suivie par : Guillaume FENAT  
téléphone : 01 60 56 73 00  
télécopie : 01 60 56 71 01  
[ddt-cdpnaf@seine-et-marne.gouv.fr](mailto:ddt-cdpnaf@seine-et-marne.gouv.fr)

DDT 77/STAC  
Unité Instruction et Conseil ADS  
Vaux le Penil  
A l'attention de Madame Pascale  
VAIDY- LEPERCQ

Vaux le Pénil, le 28 mai 2019

Par courrier, réceptionné le 10 avril 2019, vous avez sollicité l'avis de la Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers (CDPENAF) dans le cadre d'une DP n°077 380 19 00001, déposée par la société ENEDIS, pour la construction d'un transformateur électrique sur la commune de Flagy.

La commission s'est réunie le jeudi 23 mai 2019 pour examiner ce projet, que le secrétariat de la CDPENAF, représenté par Monsieur Guillaume FENAT, a présenté.

***La commission a rendu un avis favorable au regard de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers à cette demande.***

Le directeur départemental des territoires  
de Seine-et-Marne



Igor KISSELEF